

Favoriser la participation et le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées dans le secteur médico-social

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation continue

Accord UNIFAF (en cours de demande) pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents.

Il s'agit d'une journée de formation qui s'inscrit dans la catégorie acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et s'adresse à l'ensemble des personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux (pas de pré-requis).

N° de déclaration du CREA I Aquitaine à la formation permanente : n°7233058833



Frais d'inscription par personne

Tarif professionnels : 90 Euros

Tarif adhérents : 75 Euros

Tarif Contribuants Volontaires : 50 €

Personnes concernées (usagers) : gratuit dans la limite des places disponibles

Inscription en ligne sur www.creai-aquitaine.org

Lieu

IRTS Nouvelle-Aquitaine

9 avenue François Rabelais - 33400 Talence

Accès :

Bus Liane 10, 21 ou 35 - Arrêt CREPS

Tram B direction Pessac Centre Peixotto puis Bus 10, 21 ou 35

Parking à proximité

Nous contacter

CREAI Aquitaine

☎ 05 57 01 36 50

🌐 www.creai-aquitaine.org

✉ info@creai-aquitaine.org

Conditions d'annulation

Seule une annulation signifiée par écrit au CREA I Aquitaine avant le 18 mai 2018 (cachet de la poste) entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 25 euros par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne sont plus prises en compte, le montant des inscriptions restera dû. Les demandes de remplacements de participants, formulées par écrit, seront admises jusqu'au 25 mai 2018.

Mardi 29 mai 2018

IRTS Nouvelle-Aquitaine

Talence



Pré-Programme

* Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité et de la disponibilité des intervenants

8 h 45 - Accueil des participants

9 h 15 - Ouverture de la journée

Anne CREQUIS, Directrice Générale de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine

François FRAYSSE, Directeur du pilotage, de la stratégie et des parcours, ARS Nouvelle-Aquitaine

9 h 30 - Développement du pouvoir d'agir : définition, enjeux et réalités

Tim GREACEN, Chercheur en psychologie sociale, directeur du laboratoire de recherche de l'Etablissement public de santé Maison Blanche à Paris 18.

10 h 30 - 5 expériences s'appuyant sur le développement du pouvoir d'agir des personnes

- **La communication avec et pour les personnes concernées** à l'ESAT du Breuil : le « JT des usagers » en vidéo. Lionel ANGOT, Directeur Général de l'APEI Les Papillons Blancs du Libournais
- **Co-formation-action CNIGEM-ANCREAI** des adhérents, des animateurs salariés et des parrains de GEM au nouveau cahier des charges des GEM.
- **Nous aussi** = Association française des personnes handicapées intellectuelles, gérée par et pour des personnes avec handicap intellectuel. Damien MORISSET, Représentant délégation locale de la Gironde et Esther LIPPMANN, Adhérente
- **L'ESAT de l'Essor** : des personnes handicapées psychiques ont redonné vie au village de Mézin Alain PERROU,
- Participation des personnes accompagnées au conseil d'administration de **Trisomie 21 Gironde**.

12 h 30 - Repas (libre)

14 h 00 - Table ronde « Comment la participation et la pair-aidance sont favorisées par les institutions ? »

Présentation de projets institutionnels, avec la participation active et les témoignages de personnes concernées :

- **ARS Nouvelle-Aquitaine**
- **Le Conseil Départemental de la Gironde**
- **Le pôle des usagers de l'Hôpital Esquirol** à Limoges est le premier pôle d'usagers en France ; il est très investi dans la formation de Médiateurs pairs. Géraldine BARRUCHE, Responsable du Département Qualité/Gestion des Risques
- **Michelle FRAY**, Présidente de l'Association France Alzheimer 87
- **L'IFTS-ERASME** Toulouse inclut la participation d'usagers-personnes ressources dès la formation initiale des travailleurs sociaux. Philippe LEBAILLY, Directeur pédagogique
- **L'IRTS de Nouvelle-Aquitaine** suscite la participation des usagers dans ses formations et programmes de recherche. Thierry DELAMARE, Cadre pédagogique

15 h30 - ORIS – un outil de valorisation des innovations pour la participation des usagers

- **Le Clubhouse de Bordeaux**, créé en novembre 2017, vise à mettre les personnes en situation d'activité, d'interaction avec d'autres afin de permettre une reprise de confiance en soi pour aborder le milieu professionnel.
- **MOBALIB** est un réseau social qui valorise les handixpériences pour rendre la mobilité accessible à tous. Marina DESIRE, Directrice générale
- **La Junior Association de l'IMP Saint Joseph à Bordeaux** est un véritable outil démocratique et participatif, qui permet aux jeunes de s'investir dans une association. Sylvie CHOLLET, Chef de service

17 h - CLOTURE DE LA JOURNEE

Tim GREACEN

Lydie GIBEY, Directrice du CREAI Île-de-France

De nombreux textes de loi et réglementations des années 2000 (2002, 2005, 2008) * préconisent de susciter et favoriser la participation des personnes concernées à leur accompagnement dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. La mise en œuvre de ces principes se développe dans les établissements et services, avec des marges de progrès possibles.

Nous vous proposons une journée de réflexion et de présentations d'actions innovantes, avec la participation de l'ARS Nouvelle-Aquitaine associant professionnels, usagers et représentants d'usagers, pendant laquelle les questions suivantes seront abordées :

- De quelle manière les établissements et services médico-sociaux mettent-ils en œuvre véritablement la participation des personnes ?
- Comment les établissements et services s'appuient effectivement sur les personnes, expertes de leurs besoins et attentes, pour améliorer le service rendu ?
- Comment la pair-émulation permet d'accompagner concrètement les personnes dans leur parcours de santé ?
- En quoi l'implication des personnes dans leur parcours développe leur pouvoir d'agir sur leur santé et leur vie quotidienne ?
- Quelles sont les nouvelles pratiques professionnelles attendues pour renforcer l'autodétermination des usagers des services de santé ?

Cette journée d'étude a pour objectifs de présenter des expériences innovantes favorisant le pouvoir d'agir en Nouvelle-Aquitaine menées par des associations d'usagers ou par des structures médico-sociales, ainsi que les initiatives institutionnelles visant à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées.

* Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, loi 2009-879 sur la réforme de l'hôpital relative aux patients, à la santé et aux territoires.